



---

*Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
de Corse*

---



## NOUVELLE MESURE DE SOUTIEN A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

**Fonds d'intervention de 24 millions d'Euros**

### **Prêt à Taux Zéro « Investissement & développement »**

Dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> convention d'application du Plan Exceptionnel d'Investissement, et plus particulièrement de la sous-mesure « 3.2.2 en faveur des TPE & PME », la **CCI de Corse** et **l'Agence de Développement Economique de la Corse** mettent en œuvre, avec le soutien de la **Collectivité de Corse**, et de **l'Etat**, un nouveau dispositif financier baptisé **« Prêt à Taux Zéro – Investissement et développement »**, destiné à financer, les Investissements, la croissance et le développement des TPE/PME de Corse.

Ce nouveau dispositif poursuit le double objectif, d'une part d'inciter les entreprises à investir, moderniser et mettre aux normes leurs outils de travail, tout en les invitant à conserver leurs fonds propres en faisant appel au financement bancaire et à son effet de levier.

#### **Principe :**

Le dispositif, décrit ci-dessous, vise à bonifier les prêts bancaires sollicités et obtenus par les entreprises et les commerçants de Corse, auprès des banques partenaires de l'opération.

Le coût du crédit (Intérêts, frais de dossier, et garantie) intégralement pris en charge et directement facturé par la Banque à la CCI de Corse, de telle sorte que le taux de sortie du crédit pour l'entreprise ou le commerçant soit de 0 %.

NB : Le dispositif n'est pas exclusif et peut être mobilisé isolément ou en complément des autres dispositifs mis en place par l'Etat, la CdC et ses agences et offices.

**Période :** Jusqu'au 31 décembre 2021

#### **Caractéristique du Prêt :**

Nature : Prêt professionnel

Montant : plafonné à 50 000 €

Remboursable sur 60 mois maximum

Taux : 0% (les intérêts, frais de dossier et garantie sont pris en charge \*)

\* facturation de la banque à la CCI de Corse.

### **Bénéficiaires :**

- Eligibilité circonscrite aux TPE (au sens des mesures Pinville)
  - Entreprises de moins de 11 salariés
  - Entreprises de plus de 3 ans
  - Dont le C.A. H.T (N-1) est inférieur ou égal à 2 Millions d'euros
  
- Inscrites au registre du commerce et des sociétés de Haute Corse ou de Corse du Sud

**Sont exclus :** les sociétés civiles immobilières (SCI), les activités de commerce de gros, les GMS dont la surface commerciale est > à 1000m<sup>2</sup>, Banques, assurances, services financiers...

### **Que Finance-t-il ?**

Tous types d'investissements corporels et incorporels.

Ex : Travaux, aménagements, rénovation, mise aux normes, Matériels, progiciels, équipements divers, etc...

### **Procédure d'attribution :**

Le dispositif a été conçu de façon à être simple, rapide et efficace.

Les entreprises intéressées doivent simplement déposer une demande de financement auprès de leur Banque partenaire (\*), et adresser une demande de prise en charge à la CCI de Corse.

Après vérification de l'éligibilité, et sous réserve de l'accord de leur banque, les intérêts, frais de dossier et de garantie seront directement facturés par la Banque à la CCI de Corse.

NB : l'Entreprise ou le commerçant bénéficie d'un taux nul et n'amortit que le capital emprunté.

(\*) *Le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne, la Société Générale, la Banque Populaire Méditerranée, et les agences du Crédit Mutuel.*

### **Objectifs prévisionnels :**

- 800 entreprises bénéficiaires sur la période
- Prêt moyen : 30.000 €
- Fonds ainsi mobilisés : **24.000.000 €uros (vingt Quatre Millions d'Euros)**

## Budget général 2020/2021 :

	Coût Global	Pinville / PEI 4 (1)	CCI Corse
		70%	30%
Intérêts	1 496 000 €	1 047 200 €	448 800 €
Frais de dossier	200 000 €	140 000 €	60 000 €
Coûts de la garantie	136 000 €	95 200 €	40 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 832 000 €</b>	<b>1 282 400 €</b>	<b>549 600 €</b>

(1) Financé à parité entre l'Etat et la Collectivité de Corse

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter :

### Haute-Corse :

Christophe GRAZIANI : [c.graziani@ccihc.fr](mailto:c.graziani@ccihc.fr)

Elisa MARTELLI : [e.martelli@ccihc.fr](mailto:e.martelli@ccihc.fr)

### Corse-du-Sud :

Pierre ACQUAVIVA : [pierre.acquaviva@sudcorse.cci.fr](mailto:pierre.acquaviva@sudcorse.cci.fr)

Valérie PORRI : [valerie.porri@sudcorse.cci.fr](mailto:valerie.porri@sudcorse.cci.fr)

### Avec le soutien de :



### Banques partenaires :



BANQUE POPULAIRE  
PROVENÇALE ET CORSE  
BANQUE & ASSURANCE

